

-Quels seront vos engagements à propos des futurs projets routiers et autoroutiers sur notre territoire (Rocade sud notamment) ? Quelle est votre position vis-à-vis de l'extension, et l'achèvement, de l'A51 ?

Je souhaite que soit engagée, en lien avec l'Etat gestionnaire et les communes riveraines, une réflexion quant à l'apaisement et la végétalisation de la rocade sud afin de recoudre la coupure urbaine qu'elle représente actuellement, faciliter les circulations de l'ensemble des modes de déplacement et réduire les nuisances occasionnées pour les riverains. Le projet Grandalpe représente à ce titre une opportunité de repenser le lien entre les communes d'Echirolles, Eybens et Grenoble en termes urbains et doit être l'occasion de définir des principes qui auront par la suite vocation à être déclinés sur l'ensemble de la rocade sud.

Je réaffirme par ailleurs être vigoureusement opposé à l'extension de l'A51.

-Quels seront vos engagements concernant les transports en commun et les modes actifs (vélo, marche...) dans le cadre du nouveau Syndicat Mixte des Mobilités de l'aire Grenobloise ?

Je souhaite une extension du réseau de transports en commun structurant grâce notamment au projet de Service Express Métropolitain ferroviaire entre Rives et Brignoud, avec un objectif de desserte au quart d'heure, ainsi que vers Clelles et Saint Marcellin, avec un objectif de desserte à la demi-heure. L'émergence du SMMAG et le partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et la Communauté de Communes du Grésivaudan doivent également être l'occasion de réinterroger les échéances d'extension du réseau de tramway (voir de tram-train), vers le nord-est notamment comme vers le sud, afin d'accélérer leur réalisation et de développer les parkings-relais. Je suis par ailleurs favorable à une tarification au revenu incluant la gratuité pour les plus modestes.

S'agissant des modes actifs et outre la finalisation du déploiement du réseau Chronovélo, je souhaite que soit systématiquement recherché un meilleur partage des espaces publics avec une attention particulière pour la sécurité des piétons comme des cyclistes, nécessitant notamment de traiter de nombreuses discontinuités existantes. Le développement du service Métrovélo doit par ailleurs être poursuivi, en direction notamment du périurbain.

-Quelle sera votre politique pour favoriser le rapprochement des lieux de vie et des zones d'activités (travail, loisir, consommation...), principales sources des mobilités actuelles ?

Outre la poursuite d'une action résolue de (re)dynamisation des centres-villes et centres-bourgs dans une logique de polycentralité du territoire tout comme de desserte

en transports en commun et cyclable des zones d'activités, à l'image des aménagements en cours s'agissant de celle de Comboire par exemple, il importe de réduire fortement la consommation d'espace pour lutter contre l'étalement urbain. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé récemment a d'ores et déjà permis une réduction de 38% par rapport à la période précédente, réduction qui devra encore être renforcée à l'avenir avec l'augmentation des surfaces classées en zones agricoles ou naturelles.

-Une fois le chantier achevé et le trafic fluidifié sur l'A480, comment empêcherez-vous l'induction de trafic à l'échelle de l'aire urbaine grenobloise ?

Le maintien de « verrous » au nord et au sud de l'A480 réaménagée doit prévenir l'augmentation du trafic de transit et, ainsi, garantir la fluidification de la circulation locale. La mise en place d'une voie réservée au covoiturage entre la barrière de péage de Voreppe et la bifurcation entre l'A48 et l'A480, en cohérence avec l'orientation défendue par la Métropole, ses communes et le SMMAG depuis l'origine, contribuera par ailleurs à renforcer le « verrou » nord tout en accroissant le taux d'occupation des véhicules.

-Etes-vous favorable au maintien sur le long terme d'une limitation sur l'A480 à 70 km/h quelque soit l'heure et le jour de la semaine ? Envisagez-vous de demander l'extension de cette limitation à 70 km/h sur l'ensemble de la rocade ?

Je réaffirme être pleinement favorable à une limitation permanente de vitesse à 70 km/h sur autoroute en zone urbaine et souhaite que les limitations de vitesse sur autoroute puissent être revues à l'échelle de l'ensemble du bassin grenoblois au service d'une plus grande lisibilité. Dans ce cadre, je suis pleinement favorable à une limitation permanente de vitesse à 70 km/h sur la rocade sud.

-Etes-vous favorable à une voie réservée TC depuis le sud jusqu'à l'échangeur Louise Michel, et pas seulement jusqu'au Rondeau ?

En cohérence avec l'orientation défendue par la Métropole, ses communes et le SMMAG depuis l'origine, je réaffirme être pleinement favorable à la création d'une voie réservée aux transports en commun depuis le sud et à sa prolongation jusqu'à l'échangeur Louise Michel considérant la suppression de l'accès au cours de la Libération existant actuellement.

-Concernant la voie de covoiturage sur l'A48 entre le péage de Voreppe et l'entrée de l'A480, êtes-vous favorable à ce qu'elle se fasse sur la voie de gauche (et non pas sur la voie actuellement réservée aux TC), comme cela est envisagé aujourd'hui ?

Je réaffirme être pleinement favorable à un positionnement de la voie réservée au covoiturage en voie de gauche et relève que celui-ci est aujourd'hui acté, rejoignant l'orientation défendue par la Métropole, ses communes et le SMMAG depuis l'origine.

Dans le même temps, la voie réservée aux transports en commun sur la bande d'arrêt d'urgence a bien évidemment vocation à être pérennisée.

-Que pensez-vous de réserver la voie de gauche sur l'A480 élargie au covoiturage et aux TC ?

Du fait du rapprochement des différents échangeurs en zone urbaine, la création d'une voie réservée au covoiturage en voie de gauche serait de nature à induire des entrecroisements dangereux tandis que la priorité en termes d'accroissement du taux d'occupation des véhicules apparaît devoir aller aux déplacements d'échange entre territoires, la priorité allant au report modal pour les déplacements internes. Par ailleurs, il n'existe pas, à tout le moins à ce jour, de ligne de transports en commun empruntant la section en question. Dans ce contexte, la création de voies réservées, aux transports en commun comme au covoiturage, ne doit pas moins être poursuivie sur les accès autoroutiers au territoire métropolitain et notamment sur l'A41.

-Quelles mesures mettrez-vous en place pour évaluer et suivre les impacts des travaux (pollution, report de circulation, insécurité des modes doux...), notamment au niveau de l'A480 et des rues adjacentes et des écoles ? Avec quel calendrier ?

En cohérence avec l'orientation défendue par la Métropole, ses communes et le SMMAG depuis l'origine, je réaffirme être pleinement favorable à la création d'un observatoire du projet permettant de suivre les évolutions en phase travaux comme à l'issue et, le cas échéant, de définir des mesures correctrices, observatoire ayant naturellement vocation à associer des acteurs associatifs et citoyens.